

Descriptif du droit d'usage « Emballage - Packaging »

Conformément aux termes du contrat de concession de droit d'usage des images **Hommes de Terre** ©, par « emballage - packaging » on entend tous usages relatifs à l'emballage produits de l'Entreprise cliente, à savoir et selon son choix :

- l'insertion de l'image ou des images retenue(s) en « impression » sur un **revêtement** d'emballage, qu'il s'agisse d'un revêtement papier ou plastique;
- l'insertion de l'image ou des images retenue(s) en « impression » sur un **sac**, qu'il s'agisse d'un sac plastique, papier kraft, biodégradable, synthétique, ou d'un autre support;
- l'insertion de l'image ou des images retenue(s) en « impression » sur un **carton** d'emballage, qu'il s'agisse d'un carton nu (type emballage de bouteilles) ou bien d'un carton pour des produits plus sophistiqués (type produits « logiciels, produits informatiques, matériels électroniques ou bien produits de grande consommation) ;
- Tous autres types d'emballages en d'autres matériaux (verre, aluminium, autres) qui s'inscrivent dans la définition « emballage – packaging » ;

tous ces droits étant par définition exclusivement réservés à l'usage des images **Hommes de Terre** © et qui ne font l'objet d'aucune autre manipulation, transformation ou retraitement par le Client lui-même ou par un de ses sous-traitants auquel il pourrait faire appel dans le cadre du montage de ces images à l'exception de sa composition et son intégration dans le graphisme final retenu par le Client et ayant reçu l'approbation préalable de **Hommes de Terre** © avant son impression.

Pour
Bruno MILLET

Le Client
Nom, Prénom
.....,
Fonction
.....

Paraphe

Paraphe